ENTREVUE AVEC PATRICIA RIMOK

Patricia Rimok est présidente du Conseil des relations interculturelles.[1]

Le Conseil des relations interculturelles a pour mandat de conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (gouvernement du Québec) en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre de politiques qui visent les relations interculturelles, l'intégration des immigrants, le rapprochement interculturel et l'ouverture à la diversité. Sa vision est de contribuer à bâtir un Québec inclusif et de faciliter la participation à la vie collective de tous, dans le respect des valeurs communes.

À cet égard, il faut rappeler que le Québec n'a pas épousé le multiculturalisme tel qu'il est véhiculé par le gouvernement fédéral, ayant plutôt choisi de développer une approche québécoise en matière de relations interculturelles. À l'invitation de l'Association d'études canadiennes, le Conseil s'est tout de même prêté à l'exercice de répondre aux questions qu'elle lui a formulées.

Comment pouvons-nous efficacement mesurer l'impact du multiculturalisme, en tant que politique et en tant que message véhiculé aux Canadiens ?

Comment mesurer l'impact du multiculturalisme et des discours l'accompagnant pose des problèmes d'ordre méthodologique de taille. Cela est toutefois nécessaire d'autant plus que, selon la Société canadienne de psychologie, 25 % des Canadiens ignorent l'existence de la politique multiculturelle et 25 % s'y opposent[2]. De nombreuses recherches font état de critiques qui lui sont adressées, alors que d'autres en reconnaissent le rôle positif[3].

C'est pourquoi l'évaluation de chaque initiative du Programme du multiculturalisme, outil déterminant de l'application de la politique, apparaît indispensable. Par exemple, en ce qui concerne celles qui résultent d'une aide financière, on sait quels sont les critères et qui peut faire une demande dans ce cadre[4]. On en sait moins sur les résultats des initiatives retenues. Quels sont les budgets pour chaque initiative et sont-ils récurrents ? Qui a la responsabilité de leur gestion et quels sont les outils de reddition de compte ? Y a-t-il des audits qui permettent de vérifier auprès des groupes visés l'efficacité des diverses initiatives ? Les réponses à ces questions permettraient non seulement de faire un portrait de l'ensemble des actions gouvernementales destinées à promouvoir le multiculturalisme, mais aussi d'en évaluer l'efficacité et le bien-fondé.

Autrement dit, qu'en est-il des secteurs prioritaires du Programme du multiculturalisme, à savoir la compréhension interculturelle, la lutte contre le racisme et la discrimination, la participation civique et le reflet de la diversité dans les institutions canadiennes ?[5] Si on sait que 8,6 millions de dollars ont été injectés dans 125 projets en 2004-2005, quels sont les résultats pour chacun des secteurs prioritaires ? Et quels sont les effets d'un secteur prioritaire sur un autre ? Par exemple, a-t-on déjà mesuré l'impact du Mois de l'histoire des Noirs ou du Mois du patrimoine asiatique sur la lutte contre le racisme ? A-t-on mesuré l'impact de mesures ponctuelles qui visent la compréhension interculturelle en termes de participation civique ?

Quant à l'impact des discours, il sera justement plus grand si les autorités parviennent à démontrer que les politiques et les initiatives qu'elles mettent sur pied correspondent dans la réalité aux buts visés. Par exemple, à la lumière des données présentées dans le premier paragraphe, Patrimoine canadien pourrait mettre à jour sa collection « Les Preuves » qui nous indique qu'en 1991, 73 % des Canadiens « jugent que la politique de multiculturalisme confère aux personnes de différentes origines un sentiment d'appartenance au Canada »[6]. Est-ce toujours le cas en 2007 ? Une des difficultés est d'actualiser le discours avec les nouvelles réalités.

Quelles sont les politiques et initiatives des autres ministères gouvernementaux qui influencent le multiculturalisme ?

Sans doute, dans le cas du Québec, il serait important de chercher à mesurer l'impact que peut avoir le multiculturalisme sur ses politiques qui visent l'intégration des immigrants et des relations interculturelles harmonieuses. On peut considérer que les initiatives du gouvernement du Québec influencent la perception que l'ensemble de sa population peut avoir du multiculturalisme, qu'elle soit positive ou négative. Pour les même raisons, le multiculturalisme peut agir sur la perception que l'ensemble de la population du Québec se fait des initiatives québécoises. Autrement dit, le palier fédéral peut influencer le provincial et vice versa.

En effet, les politiques fédérales et québécoises ont des points communs, « notamment en matière de respect du pluralisme, d'insistance sur la justice sociale et la participation civique des citoyens de toutes origines »[7]. Toutefois, elles divergent entre autres sur la question de la langue, étant donné que le Québec insiste sur l'apprentissage du français alors

qu'au Canada[8], le multiculturalisme est vague sur l'apprentissage des langues officielles. Plus particulièrement, le Québec chercherait à « à articuler l'identification à un pôle identitaire commun (la langue et les valeurs libérales communes) et le respect des particularismes (le pluralisme identitaire)»[9]. En fait, qu'il s'agisse du Québec ou du Canada, comme il est question de diversité et de pluralisme, les politiques d'intégration doivent permettre l'inclusion politique, l'égalité au plan socioéconomique et l'équité en matière culturelle et religieuse[10].

Bref, il peut exister certaines confusions entre les outils mis de l'avant par le gouvernement fédéral et ceux du Québec, cela malgré l'Accord Canada-Québec qui reconnaît le caractère distinct du Québec en matière d'intégration des immigrants. Ces confusions se manifestent au plan du discours. Et c'est à ce niveau que des identités peuvent se préciser ou, au contraire, avoir de la difficulté à se préciser.

La question qui se pose est de savoir quelle identité revendiquent les nouveaux arrivants au Québec : l'identité canadienne, l'identité québécoise, l'identité de leur pays d'origine, les trois ? Cela peut avoir un impact sur les questions entourant notamment les valeurs communes qui peuvent s'avérer plus difficiles à identifier lorsque justement plusieurs identités se superposent. De ce point de vue, on peut dire que l'approche québécoise sur la diversité ethnoculturelle a une influence sur le multiculturalisme tel qu'il peut être perçu par une partie de la population québécoise.

Quel genre de recherche devrait être effectué pour améliorer notre compréhension du multiculturalisme et de la diversité ?

En matière de multiculturalisme et de diversité ethnoculturelle, beaucoup de recherches ont déjà été réalisées, que ce soit au Québec, au Canada ou ailleurs. À cet égard, il faut mentionner l'existence du projet Métropolis, qui vise notamment « l'amélioration des politiques de gestion des migrations et de la diversité dans les grandes métropoles »[11]. Des comparaisons peuvent être établies entre divers modèles qui visent notamment l'intégration des immigrants ou, plus largement des minorités ethnoculturelles, et des relations interculturelles harmonieuses.

Les études théoriques comme empiriques emmènent à mieux saisir la « réalité ». Mais des recherches qui font état de l'efficacité ou non des diverses initiatives en matière de multiculturalisme et de diversité ethnoculturelle doivent être privilégiées, essentiellement afin que cette diversité soit perçue comme une richesse pour l'ensemble de la société et non pas comme un fardeau.

Puisqu'une politique comme le multiculturalisme a des effets sur les perceptions des individus, faut-il être capable de mesurer ces perceptions ? Des recherches empiriques sont donc nécessaires.

Les études de cas qui identifient les meilleures pratiques, mais aussi les moins bonnes, peuvent permettre d'identifier les répercussions du multiculturalisme sur la perception qu'a la société canadienne sur sa diversité ethnoculturelle. Ainsi, dans le cas d'une initiative qui vise la promotion du multiculturalisme et qui a des effets positifs sur les relations interculturelles, sa diffusion dans d'autres lieux peut s'avérer salutaire. Dans le cas d'une initiative dont les résultats sont négatifs, il faut chercher pourquoi et apporter les correctifs, sinon l'abolir. Avant d'en arriver là, il est cependant nécessaire de bien saisir pourquoi, afin de ne pas répéter les mêmes erreurs par la suite. Une revue de la littérature permettra d'identifier ces pratiques. Elle est essentielle avant d'entreprendre d'autres recherches sur le terrain. Ces recherches pourraient, par exemple, cibler une problématique au sein d'un territoire précis ou d'un groupe particulier, ce qu'illustrent les exemples suivants.

Dans tel quartier, des problèmes interculturels sont observés ? Il faut rencontrer les individus qui peuvent avoir une influence sur les protagonistes, qu'ils s'agissent de politiciens, de chefs religieux, de leaders étudiants ou de représentants d'organismes communautaires, afin d'examiner avec eux les problèmes et les solutions.

Dans telle région, on s'inquiète de la venue hypothétique d'un trop grand nombre d'immigrants et de la possibilité d'une atteinte aux valeurs fondamentales de la majorité ? Il faut rencontrer des individus et des acteurs de ces régions, qu'il s'agisse de citadins, d'organismes communautaires, d'entrepreneurs ou d'élus municipaux afin de comprendre l'objet de leurs inquiétudes et, le cas échéant, mettre sur pied des campagnes d'information pour les réduire.

Tel groupe représentant une minorité ethnoculturelle se sent persécuté ou rejeté par la majorité ? Il faut rencontrer des individus et des acteurs de ce groupe afin de saisir la nature du problème et les solutions concrètes à apporter, notamment en collaboration avec des acteurs de la société civile.

Une telle approche signifie évidemment qu'il y aura des coûts pour l'État qui devra être conséquent face aux solutions proposées. Ce type d'enquêtes ne peut pas être remplacé par des sondages, car ceux-ci ne permettent pas d'aller en profondeur. Les enquêtes demandent du temps et des ressources, mais elles s'avèrent nécessaires pour mieux comprendre les actions gouvernementales face à cette diversité ethnoculturelle croissante qui caractérise le Canada. Comme d'autres États, il est aussi appelé à évaluer et critiquer sa politique du multiculturalisme et ce type de recherches peut y contribuer.

Référence

[1] Recherche et rédaction : Ralph Rouzier, agent de recherche, Conseil des relations interculturelles. Ce texte a bénéficié des commentaires de Sophie Therrien, agente de recherche, Conseil des relations interculturelles.

[2] www.cpa.ca/

[3] Voir notamment : Denise Helly, avec la collaboration de Marie Mc Andrew et Judy Young, 2004, « Le financement des associations ethniques par le programme du Multiculturalisme canadien », Institut national de recherche scientifique, Centre Urbanisation, Culture et Société, 30 p.

[4] http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/multi/program/guide/grant_f.cfm

[5] Patrimoine canadien, 2005, Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2004-2005, Ministre des travaux publics et services gouvernementaux Canada, Gatineau, 64 p.

[6] www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/multi/evidence/contents_f.cfm

[7] Micheline Labelle, 2005, « Le défi de la diversité au Canada et au Québec », Institut de recherche en politiques publiques, *Options politiques* (mars-avril), p. 95.

[8] Fernand. Ouellet, 2005, « L'éducation interculturelle au Québec : l'émergence d'une approche distincte », Dans « Les institutions face aux défis du pluralisme ethnoculturel », Fernand Ouellet (sous la direction), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 21-45.

[9] Alain-G. Gagnon et Myriam Jézéquel, 2004, « Le modèle québécois d'intégration culturelle est à préserver ». *Le Devoir*, lundi 17 mai.

[10] Rinus Penninx, 2005, « Integration Policies for Europe's Immigrants: Performance, condition and evaluation », an expert paper for the Sachverständigenrat, 44 p.

[11] http://canada.metropolis.net/generalinfo/index_f.html.